

## II. — LIBYE

Les années 1976 et 1977 sont celles du lancement des nouvelles institutions politiques imaginées par le colonel Qaddhafi dans son *Livre Vert*, première partie (1). Malheureusement la toile de fond de la vie politique libyenne est difficile, grinçante, et cette expérience risque d'être faussée par le contexte dans laquelle elle s'inscrit. Pour 1976, le pouvoir libyen subit les conséquences de son éclatement de 1975 ; le mécontentement étudiant devient plus ferme ; les ennemis de l'étranger laissent en outre planer une menace de mort (2) sur la personne même du Chef de l'Etat, circonstances très défavorables à la recherche libyenne d'un nouveau style de démocratie (3).

### I. — LE TROISIÈME CONGRÈS DE L'UNION SOCIALISTE ARABE DEVIENT : LE PREMIER CONGRÈS GÉNÉRAL DU PEUPLE

#### A. LE CONGRÈS ET SES RÉOLUTIONS.

Convoqué pour le 5 janvier, le troisième congrès de l'Union socialiste arabe avait été préparé pendant tout le dernier trimestre de 1975 sur la base du discours du colonel Qaddhafi du 1/9/75. Le congrès réunit près de mille participants : des militaires, des universitaires, des étudiants, des ouvriers, des paysans et le corps diplomatique libyen. Quatre membres du CCR seulement étaient présents en plus du Chef de l'Etat : Abdeselam Jalloud, Abu Bakr Younès, Khoueldi El Hamidi et Mustapha Kharroubi.

Dès le premier jour le congrès se proclama « Congrès général du peuple » et non plus seulement congrès général de l'Union socialiste arabe. L'USA disparaissait ainsi dans les faits ou plutôt elle devenait une institution nationale publique et non plus un parti. L'étiquette « USA » sera néanmoins conservée notamment par les organismes du parti chargés des relations avec l'étranger. Les modifications apportées au cours de l'année 1976 et 1977 confirmeront l'orientation du congrès. Pour les Libyens c'est le peuple tout entier qui aura le pouvoir et non plus seulement l'élite d'un parti.

(1) Avec notre collègue et ami T. MONASTIRI nous préparons un article sur les nouvelles institutions libyennes. Cet article paraîtra dans l'AAN 77. C'est pourquoi nous passerons très rapidement sur les questions institutionnelles dans cette chronique.

(2) Cf. en particulier la couverture de *Jeune Afrique* (819) 17/9/77, représentant QADDHAFI vu à travers un viseur de fusil à lunettes et avec le titre « Cet homme est menacé ». On verra plus loin que *Jeune Afrique* n'invente rien.

(3) Sources de cette chronique : *Bulletin quotidien de l'AFP-Afrique; Maghreb Machrek; El Fajr el Jadid* (Tripoli); *Es-sijil el qawmi*, tome 7.

A l'ordre du jour du congrès, il y avait principalement le budget de l'année 1976 et le nouveau plan 1976-1980 (4). Les deux projets furent adoptés à une large majorité. Le colonel Qaddhafi proposa la nationalisation du commerce extérieur pour lutter contre le gaspillage et le luxe. Mais le congrès, où les commerçants étaient largement représentés refusa d'adopter la nationalisation du commerce intérieur. Dans les débats le colonel Qaddhafi se montra plutôt directif, interrompant plusieurs fois les orateurs, soulignant qu'ils ne devaient pas exprimer des avis personnels ou leur intérêt particulier, mais seulement ce qu'ils avaient mandat d'exprimer suivant le système du mandat impératif. Le commandant Jalloud et une commission de rédaction de l'USA, présidée par Abu Zeid Dourda, l'aidèrent dans la tâche de direction de cet énorme congrès. Les autres membres du CCR, les ministres et les hauts fonctionnaires étaient au premier rang des congressistes et devaient répondre à toutes les demandes politiques ou techniques des congressistes. D'une manière générale, on avait bien l'impression que le peuple demandait des comptes à ses dirigeants.

On trouvera dans la partie documents de cet AAN le texte des recommandations adoptées. Ce texte est important à plus d'un titre. Remarquons simplement ici que le congrès adopta la position sévère de Qaddhafi à propos des opposants : ceux-ci perdent tous leurs droits légaux.

Dans son allocution finale, le colonel Qaddhafi souligna l'importance historique de cette transformation institutionnelle, l'humanisme de la révolution libyenne et finit en dénonçant les valets du colonialisme, cette bourgeoisie de pensée, plus dangereuse que l'autre, celle de l'argent.

## B. MÉCONTENTEMENT ÉTUDIANT.

Il se révéla à Benghazi au début de l'année (3/1) par des manifestations. Les jeunes gens contestaient les conditions du scrutin de l'union des étudiants libyens et surtout réclamaient la liberté d'expression. D'après des informations du Caire il y aurait eu des affrontements ayant provoqué la mort de 8 personnes. Un démenti de l'association générale des étudiants de Benghazi confirma l'existence de bagarres et précisa qu'il n'y avait eu que quatre blessés légers parmi les *policiers*.

Parmi les étudiants l'émotion soulevée fut considérable. Le 9 janvier, des étudiants libyens occupèrent le bureau des relations libyennes au Caire. Ils désapprouvaient les mesures prises à l'encontre des étudiants. Ils réussirent à s'entretenir avec un responsable libyen, mais sans résultat. Dans un communiqué, ils déclarèrent : « Nous ne reconnaissons aucune union d'étudiants libyens qui ne reflète pas la volonté nationale des étudiants libyens... Nous n'accepterons jamais les tentatives visant à faire échouer notre volonté de bâtir un mouvement étudiant qui s'associe avec le peuple dans l'établissement d'une démocratie véritable ».

(4) Voir la chronique économique d'Yves Gazzo et la partie Documents de cet AAN.

Le ton des étudiants libyens, à Londres, qui occupèrent l'ambassade de Libye le 13/1 fut plus dur puisqu'ils protestaient contre « le massacre d'étudiants libyens à l'Université de Benghazi par les forces de sécurité libyennes ». De même à Rome, les libyens utilisèrent le telex de l'ambassade de Libye pour câbler au ministre des affaires étrangères leur protestation contre « la répression sanguinaire en Libye et pour la reconnaissance de la liberté d'association et la liberté syndicale ». Une protestation semblable émana de Bonn dont l'ambassade libyenne était occupée elle aussi.

La légitimité du régime fut certes émoissée par ces attaques; dont il ne faut pas non plus minimiser l'importance. Toutefois, il était nécessaire pour l'équipe dirigeante libyenne de ne pas relâcher son effort de propagande.

### C. LE DIALOGUE ISLAMO-CHRÉTIEN.

Une des manifestations les plus intéressantes de l'activité idéologique libyenne fut le séminaire du dialogue islamo-chrétien du 1<sup>er</sup> au 6 février 1976 (5) qui devait avoir une grande audience tant en Libye que dans les mondes chrétiens et musulmans. Certes, l'incident final (6) en a quelque peu terni l'éclat et on a soupçonné, à tort je pense, les Libyens de duplicité et la délégation chrétienne de naïveté. L'essentiel est pourtant que la Libye de Qaddhafi réussissait à mettre sur pied la plus importante manifestation officielle islamo-chrétienne ayant jamais existé depuis longtemps. Elle obtenait ainsi un prestige considérable, paraissant comme l'initiatrice d'un dialogue planétaire, et aussi comme garante et propagatrice de l'Islam (7). Positive pour le gouvernement libyen l'affaire suscita bien des réserves tant politiques que religieuses en Europe (8). Mais même si les thèses chrétiennes ont mal été répercutées en milieu musulman et en dépit des quelques aspects politiques discutables, le séminaire constitue un événement religieux de première importance.

(5) Voir sur cette manifestation l'excellent article du Révérend Père BORRMANS, « Le séminaire du dialogue islamo-chrétien de Tripoli (Libye) », *Islamochristiana* (2), 1976, pp. 135-170, dont les notes abondantes fourmillent de références. L'auteur de cet article nous a envoyé en outre une partie de documentation personnelle et nous l'en remercions. On trouvera dans la partie documents de cet AAN le texte complet des résolutions. Des actes complets seront publiés en arabe, en anglais et en français par le secrétariat de la conférence.

Voir aussi dans cet AAN la chronique sociale et culturelle de T. MONASTIERI.

(6) Le Vatican dut désavouer deux paragraphes politiques de la résolution finale qui a été signée à la hâte par la délégation chrétienne. Cf. *Doc. II*.

(7) Voir en particulier l'analyse que fait le Père BORRMANS du journal spécial libyen *El Hiwar el islami el masihi*. Son infidélité presque constante à ce qui se disait effectivement au cours du séminaire montre que sa fonction n'était pas de rendre compte des débats, mais bien de répercuter l'idéologie officielle et l'Islam à l'usage des Libyens. Le fait que les services officiels aient publié un journal spécial (comme lors du premier congrès de l'USA) montre toute l'importance attachée à l'opération. On comprend aussi la gêne des chrétiens qui ont pu se sentir en train de cautionner une opération politique.

(8) Voir l'article de BORRMANS déjà cité. Voir aussi celui de : *Etudes*, novembre 1976, qui est très réservé sur la déclaration finale et parle même de confusionisme.

## II. — L'OPPOSITION EXTÉRIEURE

### A. LE MOIS DE MARS.

Le printemps et l'été vont être occupés par une querelle entre la Libye et tous ses voisins, à l'exception de l'Algérie et du Niger. Certes, cette histoire n'est pas du ressort de la chronique politique intérieure (9), cependant nous avons l'habitude de traiter les relations égypto-libyennes depuis la fusion de 1973 (10). De plus nous pensons que la politique intérieure libyenne ne se comprendrait pas sans son contexte égyptien. Le président libyen doit se préoccuper de l'opinion égyptienne et suivre l'impact de l'Égypte sur son opinion. N'a-t-il pas été formé lui-même, plus par la radio du Caire que par celle de Tripoli, avant la révolution du premier septembre ?

Les relations de la Libye avec ses voisins n'étaient certes pas très bonnes depuis les tentatives de fusion en 1973 avec l'Égypte, et en 1974 avec la Tunisie. Une animosité certaine existait avec le Soudan depuis la rupture de la fédération quadripartite (11). Enfin, la Libye occupe une partie du territoire tchadien (la bande d'Aouzou).

Avec l'Égypte les relations se gâtèrent quand *El Akhbar* annonça que 5 « groupes de choc » libyens seraient venus de Libye en Égypte pour effectuer des attentats et enlever El Mehichi qui jouissait de l'asile politique en Égypte. M. Masmoudi, le ministre tunisien, artisan de la fusion tuniso-libyenne de 1974, aurait été mêlé à l'affaire. Un autre groupe arrêté à Rome visait Abdel Moneim El Houni. Il y eut 27 arrestations en Égypte, la Libye répliqua à cette accusation par l'expulsion de 3 000 Égyptiens puis de 6 000, 12 000... selon Le Caire.

Le 12 mars, Qaddhafi justifia ces mesures en déclarant que les Égyptiens étaient en situation irrégulière. Il proposait l'unité immédiate ou bien l'entrée en Égypte de milliers de Libyens. Il attaqua ensuite la Tunisie et l'Égypte, « régimes fantoches et manipulés par les Américains ». Il répliqua point par point aux accusations qu'El Mehichi lançait contre lui à la radio du Caire (12). Puis un « réseau d'espionnage et de subversion » dirigé par des officiers égyptiens qui auraient « propagé de fausses nouvelles, troublé les esprits et l'ordre public, distribué des tracts hostiles à la révolution du 1/9 » aurait été démantelé en Libye (13). Le 17 mars les journaux égyptiens

(9) Voir Bruno ETIENNE : « Chronique diplomatique », dans cet AAN.

(10) Voir nos chroniques dans les AAN 73, pp. 385-387; AAN 74, pp. 317-320; et AAN 75 p. 448.

(11) Voir ZARTMAN et BUENDIA : « La politique étrangère libyenne » in *La Libye nouvelle*, rupture et continuité, pp. 112-113.

(12) Nous avons rapporté l'essentiel de ces accusations dans notre précédente chronique. Les répliques de QADDHAFI se trouvent dans *Es Sijil El Qawmi*, discours du 12 mars et suivants.

(13) Ces tracts semblent bien avoir été distribués. Selon *Akhbar El Youm* (Le Caire) ils émaneraient d'un groupement secret : le rassemblement national. Ils accusent QADDHAFI de massacrer les étudiants, les membres de l'armée libyenne, et de fomenter des complots avec la mafia et CARLOS, le célèbre terroriste (!!).

furent interdits en Libye et le 18, conclusion logique du ratage de l'opération égyptienne, El Mehichi était destitué du CCR (14).

Avec la Tunisie la situation se gâta au mois de mars. Qaddhafi déclara le 12 que « la Tunisie est devenue le compradore du capitalisme américain ». On commença à expulser des Tunisiens de Libye en déclarant qu'ils étaient en situation irrégulière. Le 20, Bourguiba révéla que la Libye avait envoyé « des tueurs » pour assassiner une haute personnalité (Hedi Nouira). Des diplomates furent expulsés de Tunisie. Mais personne n'alla jusqu'à la rupture totale. Les radios se déchainèrent. Les déclarations d'El Mehichi étaient reproduites dans *l'Action*. Le 19 avril, le procès des « tueurs » eut lieu à Tunis. Des membres de l'ambassade de Libye à Tunis auraient trempé dans le complot. Le réquisitoire mit en cause le colonel Qaddhafi. Deux condamnations à mort et deux peines de prison légère furent prononcées.

La Libye a-t-elle été tentée de poursuivre sa politique d'unité par le complot et le terrorisme ? Le commandant Jalloud démentit toutes les allégations tunisiennes. Mohammed Masmoudi, laissa entendre que toute l'affaire pourrait être un coup monté par la Tunisie. Quant aux observateurs, beaucoup pensaient que l'origine de la querelle était plutôt dans le golfe de Gabès, sur le plateau continental non encore délimité, où dort un pactole noir. Notons que la bataille fut aussi idéologique. Le 12 mars le président Bourguiba fit un véritable cours de droit sur les notions d'umma, de dawla et de watan, pour justifier l'existence d'états divers dans une même communauté islamique.

## B. RECHERCHE DES CONSÉQUENCES INTÉRIEURES.

De tels événements ne pouvaient que troubler l'opinion publique libyenne, d'autant plus que les radios égyptiennes et tunisiennes sont fort écoutées en Libye. Qaddhafi répondit à cette propagande par des discours. Nous avons déjà cité celui du 12 mars. Le 30 mars, à Zentane, le colonel, sûr de lui, demanda dans son discours que le Secrétaire général de la Ligue arabe, Amnesty international ou n'importe quelle partie neutre vienne enquêter sur place pour vérifier ou infirmer les accusations portées contre la Libye par ses voisins. Au début d'avril, des marches populaires de soutien au président Qaddhafi furent effectuées à Tripoli et dans plusieurs localités libyennes.

Le 7 avril, l'agence TAP (Tunis) déclara que Iwadh Hamza, Bechir Hawadi avaient été arrêtés ; que Mohammed Najm et Mokhtar Karaoui étaient assignés à résidence ; que 728 officiers libyens — quelle précision ! — étaient surveillés, « sans compter ceux qui étaient en fuite ». Toutes ces informations tendaient à démontrer l'existence d'un malaise dans l'armée.

(14) JR (23), 25/3/76, p. 1117. L'opération libyenne a réellement eu lieu. Elle ne visait pas l'élimination physique d'El МЕНЧИ, mais plutôt sa récupération politique. Il y a peut-être là une tentative de reconstitution du CCR.

Du côté étudiant (15) de nouvelles manifestations éclatèrent à Benghazi. Des affiches hostiles au régime furent placardées à l'Université et réclamaient la liberté d'expression. Les bâtiments de l'Union socialiste arabe attenant à la cathédrale de Benghazi, ainsi que des locaux syndicaux furent incendiés par les manifestants. La répression fit de nombreux blessés. L'association des étudiants fut reprise en mains par les militants du colonel Qaddhafi. Le 8 avril à Benghazi, le colonel Qaddhafi fit un discours aux étudiants. Il déclara notamment : « nous liquiderons les ennemis de la révolution... l'heure est venue de régler le compte des ennemis de la grande révolution du premier septembre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ».

A Tripoli, le même jour, le commandant Jalloud attaqua « les bourgeois, la droite réactionnaire pourrie, qui représentent les forces du mal et de la mort et ne doivent pas survivre ». Poursuivant, il invita les étudiants à épurer leurs rangs. Soudain, il brandit son revolver et tira cinq coups de feu (en l'air) pour « galvaniser la foule et donner le signal de la révolution populaire ». L'effet escompté n'eut pas lieu semble-t-il et des bagarres éclatèrent. Selon Le Caire des éléments non-étudiants (les militants de l'USA) se chargèrent de l'épuration, et on aurait compté 250 blessés. Les comités populaires existants furent dissous et les professeurs appartenant à ces comités perdirent leur poste. Même si les informations venant du Caire et de Tunis sont fausses, on peut cependant dire que les étudiants n'ont pas été convaincus.

Le 13 avril le colonel Qaddhafi déclarait que « la Libye est prête à relever tous les défis, à abolir toutes les frontières et à créer un vaste front populaire, progressiste, révolutionnaire et unitaire dans le monde arabe, dirigé contre les ennemis des masses populaires et surtout en Egypte et en Tunisie »... « Les régimes égyptien et tunisien ont perdu tout soutien tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ». Le 19 avril, des Syriens, des Palestiniens, des Libanais manifestèrent leur soutien au colonel Qaddhafi. Il est vrai que celui-ci, par ses positions sur le problème palestinien et libanais, avait une source de légitimité puissante qui touche au plus profond le cœur arabe. A aucun moment, en 1977, l'équipe de Qaddhafi ne fut réellement menacée intérieurement. Pourtant les événements de Benghazi laisseront des traces profondes.

### C. AU BORD DE LA GUERRE.

Au mois d'avril, Le Caire ne cessa de dénoncer la collusion libyo-soviétique. Des officiers libyens auraient été remplacés par des experts soviétiques et certains auraient même refusé de participer aux marches de soutien au colonel Qaddhafi. Le Caire annonça ensuite qu'un réseau d'espionnage pro-libyen avait été démantelé et procéda à des rafles de Libyens pour les refouler. D'un peu partout, les efforts furent faits pour empêcher l'escalade. L'envoi d'une délégation libyenne en Tunisie, dirigée par Abu Zeid Omar Dourda, vice-ministre des affaires étrangères, réussit et amena du côté tunisien un arrêt des campagnes de presse. L'Ouganda était aussi intervenu. La détente se poursuivit même par un début de négociations à

(15) Cf. la chronique sociale et culturelle de T. MONASTRI.

propos du plateau continental. La diplomatie reprenait ses droits. Il y eut cependant encore des Tunisiens expulsés en juillet-août.

Du côté égyptien, des étudiants libyens et égyptiens demandèrent aux deux Chefs d'Etat de mettre un terme aux campagnes de presse et de régler leur différend par la négociation. Le colonel Qaddhafi répondit qu'il était prêt à rencontrer Anouar El Sadate. Mais cette tentative de rapprochement n'aboutit pas.

La polémique allait rebondir après la tentative du coup d'Etat contre le président soudanais Gaafar El Numeiry, qui accusa la Libye d'avoir fomenté le complot du 2 juillet. El Numeiry rappela son ambassadeur de Tripoli, accusa Qaddhafi devant la Ligue arabe et l'OUA et saisit le Conseil de sécurité de l'ONU. Anouar El Sadate — qui avait réexpédié dare-dare des troupes soudanaises stationnées en Egypte pour aider El Numeiry — adopta les thèses soudanaises. La Voix des Arabes traita Qaddhafi de « traître, terroriste, diviseur des rangs arabes ». La Libye démentit fermement à la fois sa participation au complot soudanais et qu'elle soit impliquée dans la vague d'attentats qui déferlait sur l'Egypte. Le Soudan, sous la pression des pays arabes retira cependant sa plainte devant l'ONU le 16/7. Le Tchad profita de l'affaiblissement de la position libyenne pour essayer de régler le problème des frontières tchado-libyennes. Il y avait eu d'ailleurs quelques incidents de frontières.

Le 19/7 le président Ford mit en cause la Libye à propos du terrorisme international, ce qui contraignit le Chef de l'Etat libyen à condamner les détournements d'avions et le chantage sur les personnes civiles et à nier toute aide aux terroristes internationaux, Carlos et la « bande à Baader ». Le 25/7 le président libyen accusait l'Egypte de concentrer des troupes à la frontière et de créer un pacte international anti-libyen (16). Mais soucieux de se rapprocher le plus possible de l'opinion libyenne, il confia aux congrès populaires de bases la tâche de discuter de la détérioration des relations entre les deux pays. Les comités s'y employèrent au mois d'août. Mais avaient-ils bien en mains toutes les pièces du dossier ?

Au mois d'août on frôla la guerre. La presse égyptienne faisait état « d'enclaves soviétiques en Libye ». L'armée libyenne serait dotée de tels stocks d'armes qu'ils dépasseraient sa capacité — ce qui laisse sous-entendre que des Cubains occuperont les chars vides. Au Soudan, Numeiry déclarait comme Anouar El Sadate que Qaddhafi était un fou (17) qui avait voulu envahir le Soudan. Sadate accusait Qaddhafi d'avoir préparé le détournement de l'Airbus d'Air-France sur Entebbé avec G. Habache (18). Une bombe à Alexandrie serait d'origine soviétique... Des Egyptiens attaquèrent le consulat de Libye de cette ville... Le 16, le ministre de l'Intérieur égyptien accusa la Libye d'avoir préparé un coup d'Etat contre Sadate et le 19, Qaddhafi accusa Sadate de vouloir l'assassiner et il l'écrivit à Kurt Waldheim, secrétaire de l'ONU. Le 23 un avion des lignes intérieures égyptiennes fut

(16) Il s'agit de l'entente entre l'Arabie séoudite, le Soudan et l'Egypte.

(17) Le Colonel QADDHAFI s'abstint toujours d'insultes de ce genre.

(18) Il s'est avéré par la suite que l'organisateur fut Idi Amin DADA.

détourné ; les pirates voulaient la libération des trois Libyens accusés de tentative d'assassinat sur la personne d'El Mehichi ; mais l'Égypte envoya des commandos et tout se termina sans qu'une goutte de sang ne soit versée. La Libye bien sûr accusa l'Égypte d'avoir tout organisé. Un sommet fut atteint par le Soudan qui déclara que la Libye « ne vaut pas mieux qu'Israël » (24/8). Un rien pouvait mettre le feu aux poudres. *El Fajr el Jadid* (Tripoli) écrivait que le conflit est imminent. Mais Qaddhafi amorça des « des-escalades » : le 24 il acceptait de soumettre à la CIJ le différend avec la Tunisie, le 27, par l'Ouganda, il chercha une détente avec l'Égypte et le Soudan. Le 30, un article de la *Pravda* se montrait favorable à la Libye. On attendait le discours de Qaddhafi le 1<sup>er</sup> septembre, à l'occasion du 7<sup>e</sup> anniversaire de la révolution libyenne.

### III. — LA DÉTENTE INTERNATIONALE ET LE DEUXIÈME CONGRÈS GÉNÉRAL DU PEUPLE

#### A. LE DISCOURS DU PREMIER SEPTEMBRE.

Le Chef de l'État libyen le prononça à Tripoli, place des Martyrs, devant une foule importante, à l'occasion du septième anniversaire de la révolution du premier septembre.

Le Colonel commença par réaffirmer plusieurs fois que la Libye n'était pas une dictature militaire, mais que la révolution du 1<sup>er</sup> septembre était la première étape d'une grande révolution populaire et que depuis le discours de Zouara le CCR et le gouvernement libyen faisaient leur possible pour transmettre le pouvoir aux masses. Il reprocha au peuple d'avoir toujours un complexe de peur devant le pouvoir alors que la révolution populaire était proclamée et que « le peuple est capable de se défaire du gouvernement officiel nommé par le CCR ». Il a ensuite affirmé que la transformation des structures politiques entrainait dans sa troisième phase avec l'établissement des congrès populaires de base, des comités populaires, des syndicats et du congrès général du peuple. Il révéla ensuite que les congrès populaires de base avaient refusé toute rupture diplomatique avec l'Égypte, contrairement à sa volonté, et donc que ceux qui évoquent « le régime Qaddhafi » (de manière péjorative) ne savent pas ce qu'ils disent.

Le Colonel annonça ensuite un nouveau système remplaçant le traditionnel ministère. Le peuple choisira des secrétaires pour les différentes institutions : agriculture, industrie, affaires étrangères, affaires intérieures. Un citoyen sera choisi pour présider le congrès général du peuple (CGP). Plus besoin de leader, de président, de roi ou d'empereur. Le premier ministre sera remplacé par un secrétaire et le ministère par un secrétariat. La loi de la société sera définie par le CGP. Cette loi sera acceptée par tous et ne sera pas soumise au vouloir d'un individu. Elle sera inaltérable, donc liée à la loi divine du Coran. Tout ceci n'était qu'une reprise du *Livre vert*.

Ensuite il déclara que la défense nationale n'est pas l'affaire de l'armée seule, mais de tout le peuple. Tous les individus doivent devenir des soldats. Ainsi le peuple ne sera jamais battu.

Après un passage économique, le discours évoque ensuite la politique internationale. Le Colonel s'employa à réfuter les allégations de ses ennemis à propos des sommes qui seraient versées par la Libye à des commandos terroristes. La Libye, dit-il, est incapable d'envahir ses voisins. La partie attendue du discours avait trait à l'Égypte. Il redit que sa volonté de rompre avec l'Égypte était soumise à celle des congrès populaires, donc que la démocratie était réelle en Libye. Il évoqua les efforts énormes de la Libye lors de la guerre d'octobre. Puis après quelques attaques (qualifiant l'Égypte de prison et la politique de Sadate de stupide) il annonça que la Libye ne masserait pas ses troupes à la frontière ; que le président Sadate serait invité à relancer la Fédération des républiques arabes et que des Égyptiens détenus en Libye seraient libérés. Le Colonel Qaddhafi rappela que l'unité arabe était inévitable et que le problème était surtout de libérer la Palestine. Enfin il se déclara aux côtés de tous les peuples qui luttent pour la liberté.

#### B. DÉTENTE ÉGYPTO-LIBYENNE ?

Dans une interview donnée à *Rossa El Youssef* (Égypte), Qaddhafi renouvelait son désir de rencontrer Sadate. Il avait donné ordre aux troupes libyennes de reculer, d'éviter tout incident et de ne pas résister si elles étaient attaquées. Il mit en cause cependant Ismael Fahmi, ministre des Affaires étrangères égyptiennes. S'il convint d'avoir effectivement essayé d'enlever El Mehichi, il nia toute participation aux attentats de l'été en Égypte. On apprit peu après que des prisonniers égyptiens en Libye avaient été relâchés.

Le 3 septembre, un communiqué syro-libyen demanda la convocation du Conseil présidentiel de la Fédération (tripartite) des Républiques arabes afin d'examiner les violations commises par Anouar El Sadate des termes de l'accord. On se souvient, en effet, que les membres de la Fédération se sont mutuellement donnés le pouvoir d'intervenir dans leurs affaires intérieures pour maintenir les régimes existants lors de la signature du traité. Qaddhafi, avec l'appui syrien et ses demandes réitérées de rencontrer Anouar El Sadate, obligeait ce dernier à la détente. Il y eut bien encore, le 7 septembre, l'arrestation d'un Libyen à Alexandrie « au cours d'une opération de sabotage ». Le Caire annonça aussi le 21 septembre que plusieurs explosions avaient retenti à Tripoli et qu'elles témoignaient de l'« accroissement de l'indignation populaire contre le Colonel Qaddhafi et sa politique ». Mais les grands jours de la crise étaient passés.

En septembre une carte officielle de la Libye fut publiée à Tripoli par le ministère des Affaires étrangères. Les frontières méridionales étaient tracées de sorte que la Libye s'adjudgeait 19 500 km<sup>2</sup> du Niger, autant de l'Algérie et 96 200 km<sup>2</sup> du Tchad. Il y eut une réaction tchadienne immédiate le 10 octobre, avec la fermeture de la frontière, prise en raison de « l'attitude équivoque de la Libye envers le Frolinat ».

Les relations avec la Syrie allaient aussi se détériorer à la suite du Congrès populaire de solidarité et de soutien à la révolution palestinienne (mi-octobre). Le congrès demanda l'arrêt des aides financières à la Syrie, le retrait des ambassadeurs arabes de Damas, l'expulsion des ambassadeurs syriens des autres capitales et le boycottage de l'économie syrienne. Ces mesures étaient prises, bien sûr, à la suite de la politique syrienne au Liban. Qaddhafi s'engagea à mettre en œuvre les recommandations de la conférence. L'ambassadeur libyen fut rappelé de Damas le 13 octobre. Le Congrès général du peuple devait confirmer cette nouvelle politique.

Mais l'arrivée, en octobre d'El Houni à la conférence du Caire amena une détente égypto-libyenne. La guerre des ondes cessa entre la Libye et l'Égypte. Au début de novembre, Yasser Arafat — qui avait beaucoup fait pour la réconciliation — annonça qu'Anouar El Sadate acceptait de rencontrer Qaddhafi. Puis une visite officielle du président algérien Boumedienne, le 23 novembre, fut suivie d'un sommet algéro-libyo-nigérien à Tripoli (19). La Libye dû admettre les thèses algériennes sur le Sahara espagnol ainsi que le principe de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Mais elle ne pouvait absolument pas se passer de l'appui algérien.

#### C. REMANIEMENT MINISTÉRIEL (20).

Le 23 octobre 1976 le CCR procéda à un remaniement ministériel essentiellement technique. Il fallait un ministre des Affaires étrangères après la disgrâce d'El Houni, et un ministre du Plan après le départ d'El Mehichi. Tous les nouveaux ministres sont des civils. On sait que le Colonel Qaddhafi tient particulièrement à ce que le gouvernement soit un gouvernement civil. Le seul militaire qui demeure au gouvernement est le premier ministre, le Commandant Jalloud, qui est l'intermédiaire principal entre la classe technocratique et l'armée (21), le numéro 2 dans la hiérarchie civile,

Quant aux autres membres du CCR, leur fonction est essentiellement militaire. Un décret du même jour redéfinit les responsabilités dans l'armée entre Qaddhafi (n° 1). Younés Jabr (n° 2), Mohammed Kharroubi (n° 3).

#### D. LE DEUXIÈME CONGRÈS GÉNÉRAL DU PEUPLE.

Il se tint du 13 au 25 novembre 1976 et les débats furent largement diffusés par la presse et la télévision (à l'exception d'une séance à huit clos le 22 novembre, sur la politique étrangère). Préparés par des tournées ministérielles en octobre, les congressistes étaient bien informés et intervinrent hardiment. Comme pour le premier CGP le Colonel Qaddhafi présidait les

(19) Cf. Doc. II.

(20) Cf. Doc. II, 1.

(21) On le voit d'ailleurs de plus en plus souvent en tenue civile.

débats avec Jalloud et, de manière générale, il s'est efforcé de laisser parler tout le monde sans trop interrompre les orateurs.

Le 13 novembre, le Colonel Qaddhafi, définit, au cours de la séance inaugurale, ce qu'il entendait par démocratie directe. La source du pouvoir est constituée par les congrès populaires de base, le congrès général n'étant qu'un « haut comité de rédaction », les congressistes étant liés par un mandat impératif. Quant au CCR « il ne convient pas qu'il gouverne indéfiniment au nom du peuple puisque ce peuple existe et il n'y a aucune raison pour que quelqu'un gouverne à sa place ou se substitue à lui ».

Ainsi Qaddhafi désamorçait l'effet produit par l'éclatement du CCR, puisqu'il le présentait comme un instrument tout à fait provisoire, destiné à disparaître et de toute façon gênant la prise de possession du pouvoir par le peuple. Et l'allégation de Mehichi — selon laquelle le CCR avait été fait contre la volonté de Qaddhafi, pendant son appendicite en 1971 — prenait un tout autre sens : ce sont les militaires du CCR qui ont empêché Qaddhafi de donner le pouvoir aux masses. Ses démissions (avant 1973) n'étaient pas des bouderies mais la lutte pour le peuple au sein du CCR.

Le congrès révisa ensuite les recommandations du premier CGP, ce qui revenait à examiner tous les secteurs de l'activité du pays. Selon la formule utilisée par les Libyens « le peuple demandait des comptes aux ministres ». Les ministres durent répondre aux questions et justifier leur action. Mais le ministère ne fut pas remanié, contrairement à ce qui se murmurait avant le congrès, et même aucun ministre ne se vit sérieusement contesté. Certains congressistes demandèrent, dans les recommandations du premier CGP, l'annulation de la clause relative au soutien de la Syrie, en raison de sa politique anti-palestinienne. Le texte final des résolutions du deuxième congrès (cf. *Doc.*) porte la trace de ces critiques.

Les débats budgétaires furent longs et difficiles. Les intérêts des régions se heurtaient vivement. Les congressistes finirent pas obtenir une forte augmentation pour l'Éducation, la Santé, les Municipalités et l'Intérieur (353 millions de dinars sur un total de 575) contre l'avis de Jalloud. Le Colonel Qaddhafi intervint à propos du service militaire. Le gouvernement préférerait un service de longue durée, plutôt qu'un service par période échelonnée, car les citoyens répondaient mal à ces stages.

Même type de discussion pour le budget de développement. On vit s'affronter les régions ainsi que les sentiments et la raison. C'est Qaddhafi qui finit par dire, après l'intervention d'un délégué d'Agedabia qui se plaignait de ce que aucun grand projet n'était envisagé dans sa région, que l'implantation d'un projet dans une région sans eau serait du gaspillage, que la localisation des investissements devait se faire sur des « critères scientifiques et de rentabilité économiques ». C'est une innovation importante dans la politique libyenne, car jusqu'à présent c'était plutôt la politique contraire qui prévalait. Une des allégations principales d'El Mehichi — favoritisme envers la tribu des Ghedhafa — était aussi démentie et d'autant mieux que Agedabia n'est pas loin de Syrte, patrie de Qaddhafi. Peut-être aussi les critiques d'El Mehichi n'ont-elles jamais autant porté depuis qu'elles sont proférées du Caire et non plus dans le secret des discussions du CCR.

Parmi les interventions de Qaddhafi signalons sa charge contre les commerçants qui ne paient pas l'impôt ; contre les militaires qui ne rejoignent pas leur unité — d'où l'abandon du service militaire par stages et l'adoption du service long — ; contre les organes libyens d'information qui « échappent en fait à tout contrôle populaire ». Le congrès ne fit pourtant pas mention de la presse dans les résolutions finales.

On analysa ensuite le problème du commerce intérieur. « 40 000 Libyens consomment sans produire » avait dit Qaddhafi en septembre. Des contrôles de police avaient été faits en septembre et en octobre, vérifiant la situation des commerçants, leur stocks... etc. Ce qui avait amené des protestations assez vives en Cyrénaïque et une grève d'une heure à Tripoli en octobre. On craignait — à tort — la nationalisation du commerce et le retour obligatoire des commerçants à la terre. Les délégués dûment mandatés, écartèrent la nationalisation, demandèrent des études sérieuses sur le sujet, concédèrent qu'on limitât l'attribution de nouvelles licences commerciales, remarquèrent qu'il convenait d'affirmer « la présence des femmes sur le terrain de la production » (22), et approuvèrent l'idée de départ du pouvoir qui était de développer les forces productives. La résolution finale recommande seulement la création de coopératives de consommation dans le domaine alimentaire.

Le congrès recommanda aussi un transfert de compétence de l'administration au bénéfice des comités populaires. Le problème des relations entre l'Union socialiste arabe et les comités populaires avait été résolu en janvier, comme on l'a dit.

La politique étrangère fut modifiée quant à la Syrie. Le gouvernement avait toujours la charge de procéder à l'unité arabe « par tous les moyens », de soutenir les mouvements révolutionnaires du monde entier, et de renforcer l'amitié soviéto-libyenne.

Enfin on examina la « Déclaration de l'instauration du pouvoir du peuple » destinée à remplacer la proclamation constitutionnelle du 11 décembre 1969 et proposée par le ministère de la Justice. C'était une sorte de Constitution dont l'article premier plaçait le Coran comme loi de la société, le Congrès comme source des pouvoirs législatifs et constituants... (23). Or, contre toute attente le Congrès refusa de recevoir ces pleins pouvoirs. On fit valoir les difficultés de l'interprétation du Coran. Surtout les délégués firent ressortir que le projet étant parvenu très tard aux congrès populaires de base, ceux-ci n'avaient pas eu le temps d'en discuter et donc que les congressistes, en vertu du mandat impératif, ne pouvaient adopter ce texte. Le Colonel Qaddhafi approuva ce point de vue et décida le renvoi du projet devant les comités de base. Une session extraordinaire du CGP devra se tenir le 3 mars 1977, jour du Mould (anniversaire de la naissance du prophète et du discours de Zouara d'avril 1973 (24).

(22) Toufik MONASTIRI, dans la chronique sociale et culturelle de l'AAN 75 souligne le gaspillage de formation, sans compter les drames personnels, qui résultent de la situation de la femme libyenne.

(23) On en trouvera le texte de ce projet (ainsi que les recommandations du congrès) dans la partie Documents de cet AAN. Le projet sera profondément modifié en 1977.

(24) Selon le calendrier hégirien.

Incontestablement ce congrès marquait une réussite du Colonel Qaddhafi qui a su, en dépit des embuches étrangères, de la désaffection d'une partie du CCR et de l'élite libyenne, remonter le courant et poser les premiers jalons d'un nouveau système politique prometteur. Certes la Libye bénéficie d'importantes ressources financières et les inquiétudes sociales sont nulles, ce qui ne contribue pas peu à l'échec de toute opposition. Bien sûr tout n'est pas joué, il reste à savoir si ce système est viable et aussi si la marge de liberté du peuple sera suffisante pour qu'une nouvelle manière de vivre la politique puisse s'établir en Libye.

Hervé BLEUCHOT \*

\* CRESM.